



Chalet La Noyeraie
Parc résidentiel de Loisirs
Le Grelat - 24220 Castels



www.chaletlanoyeraie.fr
Tél. Fax : 05 53 31 24 43
Mobile : 06 50 39 68 19
courriel : contact@chaletlanoyeraie.fr

CONTRAT DE LOCATION

Chère madame, cher monsieur,

Nous vous remercions de votre confiance et vous prions de trouver ci-joint le contrat de location. Après vous être assuré, par courriel ou téléphone, de la disponibilité de nos chalets pour la période souhaitée, retournez le dûment rempli et signé.

Dans l'attente de vous accueillir à LA NOYERAIE nous vous prions de croire, madame, monsieur, en nos meilleurs sentiments.

Votre séjour à La Noyeraie

Nom Prénom

Adresse

CP Ville

Tél. Courriel

Vous serez personnes dont enfant(s) Précisez l'âge des enfants :

Séjour du (jour d'arrivée, après 16h) Nombre de voitures :

au (jour de départ, avant 10h) Nombre de chalets loués :

1

Montant location du ou des chalet(s):

2

Locations annexes à préciser obligatoirement (leur règlement par avance est facultatif)

Location draps de lit 140 ou 130 x 190 (tarif/semaine ou change) : x 8 € =

Location draps de lit 70x190 (tarif/semaine ou change) : x 8 € =

Location lit Bébé (tarif/semaine, selon disponibilité) : x 12 € =

Location chaise Bébé (tarif/semaine, selon disponibilité) : x 8 € =

Location lit + chaise Bébé (tarif/semaine, selon disponibilité) : x 18 € =

Animal de compagnie (1 seul animal par chalet, sous conditions)(tarif/jour) : x 3,5 € =

Nettoyage du chalet en fin de séjour (forfait/prestation) : x 50 € =

Montant du séjour = Montants location chalet + prestations annexes

Montant de l'acompte = 25% du montant du séjour

Solde à régler = Montant du séjour - Montant de l'acompte

Montant du séjour :

Montant de l'acompte :

SOLDE A REGLER :

3

Montant du versement à la réservation

Prépaiement = Montant de l'acompte + frais de réservation

Pas de frais de dossier de réservation hors saison quand la durée du séjour est inférieure à une semaine

Frais de réservation : + 15 €

PRÉPAIEMENT A VERSER :

SARL La Noyeraie-siège social: Le Grelat 24220 Castels-Capital: 8000€-N° identification: 430 316 000 RCS Bergerac -Siret: 430 316 000 00024

Je règle l'acompte en prépaiement par chèque libellé à l'ordre de SARL «LA NOYERAIE»

Le solde sera versé à l'arrivée, lors de la remise des clés.

Je m'engage à me conformer aux conditions de réservations et à respecter le règlement intérieur.

Comment nous avez-vous connu ?

- Par notre site internet
- Sur internet, via un autre site
- Office de Tourisme
- Guide de Tourisme (lequel)
- Pages Jaunes
- Par une relation
- Vous êtes un ancien client

Contrat de location à compléter et à retourner joint avec votre aimable règlement de l'acompte à l'adresse ci-contre.

DATE :

SIGNATURE :

Chalet La Noyeraie
Parc résidentiel de loisirs
Le Grelat
2 4 2 2 0 CASTELS

Conditions générales de réservation

Préambule

La personne signataire du contrat est réputée avoir contacté la SARL LA NOYERIAIE par téléphone, courriel ou par le formulaire mis à sa disposition sur le site www.chaletlanoyeraie.fr, pour s'assurer de la disponibilité de nos chalets à la date désirée et s'être informée pour toutes autres demandes notamment l'accueil d'un animal de compagnie. Elle reconnaît également avoir pris connaissance du règlement intérieur.

Le chalet attribué lors de la réservation peut être exceptionnellement modifié en fonction des impératifs de planning.

Lorsque deux familles avec enfants sont 5 personnes ou plus la location de deux chalets est obligatoire, ou voir disponibilité du chalet Charmille.

Date d'effet du contrat de location

La réservation devient effective qu'avec notre accord et à réception du contrat de location dûment complété et accompagné du versement de la somme valant 25% du montant total du séjour à titre d'acompte auquel s'ajoute 15 € de frais de dossier de réservation. Les frais de réservation sont définitivement acquis. Les frais de dossier de réservation sont offerts pour tout séjour inférieur à une semaine du 1er janvier au 15 juin, puis du 1er septembre au 31 décembre.

Paiement du solde

Le solde du séjour est payable à la remise des clés. Il peut être majoré pour tenir compte des modifications des taxes (TVA, taxes de séjour ...).

Annulation du contrat, arrivée tardive, retard ou départ anticipé

- Pour toute annulation réceptionnée par courrier postal avec AR 59 jours inclus avant la date d'arrivée :

- un geste commercial sera accordé lors de votre prochain séjour sous la forme d'une remise de 50% de l'acompte versé que nous conservons.

- Passé ce délai : aucune somme ne sera remboursée et le séjour sera dû.

- NB : En cas de retard MERCI de nous prévenir. La location vous reste réservée, le montant du séjour prévu au contrat sera dû en totalité, sans réduction.

En cas d'interruption du séjour il n'est pas prévu de remboursement du reste du séjour mentionné au contrat.

Dans tous les cas les frais de dossier restent acquis.

Nous vous conseillons de souscrire soit par votre assureur, soit par votre banque ou une société spécialisée, une assurance annulation qui vous permettra d'être remboursé en cas d'événements vous empêchant d'effectuer votre séjour.

Caution

Une caution de 150€ sera demandée à l'arrivée. Non encaissée la caution vous est restituée à votre départ après l'état des lieux, déduction faite, le cas échéant, d'éventuels dégâts et des frais nécessités par la remise en état des lieux loués. Une somme forfaitaire de 50€ par chalet sera retenue si la location n'a pas été nettoyée correctement avant le départ du locataire (four, grille de barbecue, etc.)

Mise à disposition de la location

Les locaux loués sont mis à disposition à partir de **16 heures** le jour d'arrivée ; ils doivent être libérés avant **10 heures** le jour du départ.

Hors-Saison : Possibilité d'arrivée autre que le Samedi. Nous consulter.

Animal de compagnie

Il ne sera accepté aucun animal de compagnie autre que celui ou ceux prévus dans le contrat. Il ne peut y avoir qu'un seul animal par chalet. L'animal de compagnie devra avoir son carnet de vaccination à jour et être tenu en laisse et accompagné en dehors du terrain pour leurs besoins. L'animal ne peut rester seul dans l'enceinte du PRL. Un supplément de 3,5€ par jour et par animal s'applique.

L'écuille et le couchage ne sont pas fournis. Les chiens de 1ère et 2nde catégorie ne sont pas admis, ainsi que les rongeurs et reptiles.

Règlement intérieur (extrait)

Les locataires s'engage à respecter les consignes du règlement intérieur en particulier concernant les troubles et nuisances envers les autres vacanciers.

La circulation en voiture à l'intérieur du parc résidentiel est autorisée à très faible allure pour le déchargement des bagages. Sinon le parking est obligatoire.

Assurance et responsabilité

Si la Direction est responsable des objets déposés par les clients dans ses locaux et doit surveiller le PRL, l'utilisateur garde la responsabilité de ce qui lui appartient, doit assurer la protection de ses biens et signaler la présence de tout intrus. La SARL La Noyeraie a une obligation contractuelle de sécurité, mais sa responsabilité n'est pas engagée en cas de dommages ou accidents dus à la négligence, ou au non respect de consignes, ou consécutifs de l'initiative de l'utilisateur, pendant ou suite à un séjour, ainsi qu'en cas de panne ou mise hors service des équipements techniques. Pour votre garantie personnelle (vol, dégâts) ou dommages causés par vous dans les locations, il est indispensable de demander à votre assureur une extension villégiature à votre multirisque habitation. Les enfants sont sous l'entière responsabilité des parents ou des adultes accompagnants à la piscine et pataugeoire, sur les aires de jeux et sur le site.

Nous vous informons de la possibilité de recourir au service de la médiation MEDICYS dont nous relevons pour la résolution d'un problème ou d'un litige pour lequel nous n'avons pas pu trouver un accord, conformément à l'article L. 152-1 du code de la consommation :

par voie électronique www.medicys.fr, ou par voie postale MEDICYS - 73, Boulevard de Clichy - 75009 Paris

①	Tarifs par semaine	Période A	Période B	Période C	Période D	Période E	Période F	Période G
	Rêve Genêt Alouette	2 / 3 personnes	250 €	275 €	250 €	560 €	750 €	420 €
	4 / 5 personnes	300 €	330 €	300 €	616 €	750 €	462 €	300 €
Charmille 7 pers. max	2 adultes + enfants	360 €	396 €	360 €	678 €	825 €	508 €	360 €
	2 couples + enfants	450 €	495 €	450 €	847 €	1031 €	635 €	450 €

Période 2017

A : 01 janvier au 17 mars E : 21 juillet au 25 août

B : 18 mars au 28 avril F : 25 août au 01 sept.

C : 29 avril au 07 juillet G : 02 sept. au 31 déc.

D : 08 juillet au 21 juillet

① 5 ou 7 personnes maximum, bébé compris, par chalet selon modèle

(bébé doit être inscrit au contrat et compte comme une personne)

② Court séjour : 2 nuits minimum puis tarif par nuit supplémentaire

Pas de frais de réservation pour les séjours inférieurs à une semaine

⇒ Nos prix ne comprennent pas : caution de 150€, ③ taxe de séjour

⇒ L'eau et l'électricité sont compris dans les tarifs, **du 25 juin au 02 septembre**

⇒ Compteur individuel pour l'électricité et l'eau **période A, B et G**

③ Taxe séjour : 0,22€ par personne et par jour en 2016

Toute modification de la TVA ou de la taxe de séjour sera répercutée sur nos tarifs.

① ②	Tarifs court séjour (2 nuitées minimum)	Période A	Période B	Période C	Période D et F	Période G	
							Période A
Rêve Genêt Alouette	2 / 3 personnes	2 nuits	85 €	94 €	100 €	91 €	
		5 nuits	200 €	220 €	234 €	214 €	
	4 / 5 personnes	Nuits supp.	40 €	44 €	47 €	44 €	43 €
		2 nuits	102 €	113 €	120 €	110 €	
		5 nuits	240 €	264 €	281 €	257 €	
		Nuits supp.	48 €	53 €	56 €	49 €	51 €
Charmille 7 pers. max	2 adultes + enfants	2 nuits	123 €	135 €	143 €	131 €	
		5 nuits	288 €	317 €	337 €	309 €	
	3 adultes + enfants	Nuits supp.	58 €	63 €	67 €	54 €	62 €
		2 nuits	153 €	169 €	179 €	164 €	
		5 nuits	360 €	396 €	421 €	386 €	
		Nuits supp.	72 €	79 €	84 €	77 €	

Tarifs TTC des services et divers

Le paiement des locations et services annexes peut se faire en fin de séjour lors de la restitution de la caution.

- ◆ Petit déjeuner : 5 €/personne
- ◆ Location de Linge (prix par semaine ou change)
Draps : lit 140x190 ou 130x190 ou 70x190 : 8 €
Linge de toilette (1 serviette + 2 gants) : 1,5 €
Draps de bain : 2 € | Torchon : 1,5 € | Essuie-mains : 1,5€
- ◆ Location lit et chaise Bébé (prix par semaine, selon disponibilité)
lit Bébé: 12 € - chaise Bébé : 8 € - lit + chaise : 18 €

- ◆ Lave-linge et sèche-linge commun avec supplément
- ◆ Prestation de ménage en cours de séjour : 50 €
- ◆ Animal de compagnie : 3,5 €/jour admis selon les conditions prévues dans le règlement

Tous nos chalets sont équipés d'oreillers et de couettes pour les couchages, de vaisselle et d'électroménagers pour la cuisine (plaque gaz, frigidaire, cafetière, four